

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 327-9356
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@edu.gov.on.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2
Tél. : 416 327-9356
Télééc. : 416 325-2007
Courriel : Andrew.Davis@edu.gov.on.ca



2007 : SB6

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires et des finances

EXPÉDITEUR : Andrew Davis
Directeur
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers

DATE : Le 26 mars 2007

OBJET : Prévisions budgétaires pour 2007-2008

Je suis heureux de vous informer que vous pouvez maintenant avoir accès à la documentation sur les prévisions budgétaires pour 2007-2008 ainsi qu'aux directives relatives aux changements apportés cette année, grâce au lien *Prévisions budgétaires* sur le site Web des rapports financiers à <http://tpfr.edu.gov.on.ca>.

Les formulaires, les guides ainsi que les directives se rapportant aux prévisions budgétaires vous sont fournis en prévision de la publication du règlement de 2007-2008 sur les Subventions pour les besoins des élèves.

Comme la première page des formulaires des prévisions budgétaires le précise, ces formulaires et les documents connexes pour l'exercice financier 2007-2008 s'appliquent à condition de recevoir l'approbation du règlement approprié par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le Ministère compte demander l'approbation du règlement en avril et vous avisera dès que cette approbation aura été accordée. Le jeu complet de directives et une autre version des formulaires seront alors publiés dans le SIFE, avec suppression de la première page (mentionnée ci-dessus).

Principaux changements

Voici les principaux changements apportés cette année aux formulaires :

- Des mises à jour reflétant la mise en œuvre des engagements gouvernementaux visant la quatrième année de l'entente cadre sur les conventions collectives et la création de trois nouvelles subventions :
 - Subvention pour l'amélioration des programmes
 - Supplément pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits
 - Allocation d'aide aux écoles

- La révision des sections sur les installations destinées aux élèves en raison du financement à long terme par l'entremise de l'OOF des programmes d'immobilisations suivants :
 - Écoles dont le coût de réparation serait prohibitif
 - Réduction de l'effectif des classes au primaire
 - Écoles des quartiers à forte croissance
 - Redressement temporaire des immobilisations des conseils scolaires de langue française

- La révision du tableau des dépenses – les conseils devront désormais consacrer un poste budgétaire distinct à un fonds pour éventualités auquel seraient indiquées toutes dépenses non allouées pour lesquelles un centre de coût n'aurait pas été choisi ou les sommes que les conseils décideraient de mettre de côté pour faire face à des augmentations de coûts éventuelles. Le tableau a aussi été élargi pour que les conseils puissent prévoir dans leur budget une somme précise au titre des économies de fin d'exercice, somme qui ne doit pas dépasser 0,25 % de leur allocation de fonctionnement. Cette approche cadre avec les pratiques exemplaires adoptées dans d'autres provinces ainsi que dans le budget provincial, ayant pour but d'accroître la transparence.

Cahiers de travail

Des cahiers de travail budgétaire seront disponibles pour la première fois cette année dans le SIFE. Il s'agit de rapports produits à partir de renseignements présentés par les conseils et destinés à les aider dans leur processus budgétaire. Pour accroître la transparence et la responsabilité dans le secteur de l'éducation, nous en avons fourni une ébauche aux conseils au début de mars. Les conseils nous ont depuis lors fait connaître leur avis sur ces rapports et nous en avons tenu compte pour réviser le cahier de travail, qu'on pourra télécharger en cliquant sur le lien [Rapports du SIFE](#). Le cahier de travail comprend actuellement les renseignements sur les prévisions révisées de 2006-2007. À compter de mai ou de juin, on pourra avoir accès dans le SIFE à un second ensemble de renseignements, y compris sur les prévisions budgétaires pour 2007-2008.

Les conseils sont tenus de soumettre leurs prévisions budgétaires pour 2007-2008 à l'aide du SIFE à <https://efis.edu.gov.on.ca/loginp.asp>. La date limite pour la présentation des prévisions budgétaires de 2007-2008 est le 29 juin 2007.



Andrew Davis

c.c. Directrices et directeurs de l'éducation